

Sélection d'entrée à l'IRTS 2020-2021

Candidature hors Parcoursup

Fiche technique d'admission 2020 - 2021

Public concerné

- Les candidats en formation continue qui bénéficient d'un dispositif de financement de la formation (hors apprenti).

Préparation aux diplômes d'Etat

Assistant de service social - DEASS
 Educateur de jeunes enfants - DEEJE
 Educateur spécialisé - DEES
 Educateur technique spécialisé - DEETS
Entrée septembre ou octobre 2020
 Sur les sites de Montpellier et Perpignan

<p>22 janvier 2020</p> <p>au 29 mars 2020</p>	<p>Modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je télécharge à partir du 22 janvier sur le site Internet www.faire-ess.fr le dossier d'admission • Je le renseigne. • J'indique au dos du chèque <ul style="list-style-type: none"> * Nom et prénom. * Vos coordonnées téléphoniques et mail perso. * La formation choisie. • Je le renvoie avant le 29 mars avec les pièces complémentaires et le chèque de 120 euros à l'adresse suivante : <p style="text-align: center;">INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL (SISSAB) 1011 rue du Pont de Lavérune CS 70022, 34 077 MONTPELLIER Cedex 3</p> <p style="text-align: center;">N'oubliez pas d'indiquer sur l'enveloppe la formation concernée : ASS, ES, EJE, ETS</p>
<p>Au 11 avril 2020</p>	<p>La convocation à l'épreuve orale d'admission :</p> <p>Une fois le dossier reçu et vérifié, vous recevrez une convocation par mail sur laquelle sera précisée la date, le lieu et l'heure de l'épreuve.</p> <p>Convocation par demi-journée (à 7h30 ou 13h00).</p>

<p>Les épreuves orales d'admission 2020</p> <p>Sur les semaines</p> <p>16 - 17</p> <p>18 et 19</p>	<p>Je me présente à <u>l'IRTS de Montpellier</u> à l'épreuve d'admission avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un CV. ▪ Une pièce d'identité. ▪ Une lettre de motivation <u>argumentée d'au moins 2 pages.</u> <p>Si vous souhaitez bénéficier d'un allègement pour la formation, vous devez en effectuer la demande <u>dans votre lettre de motivation</u> et indiquer à quel titre.</p> <p><i>Les candidats qui en auront fait la demande et qui seront reconnus admis pour l'entrée en formation, seront reçus pour un entretien de positionnement permettant de valider ou pas leur demande.</i></p>
<p>Mi mai 2020</p>	<p>Les résultats sont envoyés par mail aux candidats hors Parcoursup.</p>
<p>Pour le 30 juin 2020</p>	<p>Je confirme mon inscription en transmettant un justificatif de prise en charge.</p>
<p>SEPTEMBRE ou OCTOBRE 2020</p>	<p>Rentrée des étudiants admis en formation.</p>